



Châteauroux, le 15 janvier 2007,

Dossier *de presse*

Budget Primitif 2007 : un an d'actions au service des Indriens

Documents joints

- Schéma n°1 : les dépenses et recettes rapportées à 100 euros
- Schéma n°2 : Budget Primitif 2007 : les principales dépenses par domaines de compétence
- Schéma n°3 : Budget Primitif 2007 : les principales actions par domaines de compétence

I. BP 2007 : les points clés

Acte politique majeur de l'Assemblée Départementale, le vote du Budget Primitif traduit en chiffres et en opérations la ligne politique du Conseil général.

Ce budget 2007 permet au Département d'assumer ses nouvelles charges en matière de décentralisation, tout en maintenant inchangé ses taux de fiscalité et en conservant un niveau d'investissement élevé. Sur le plan opérationnel, il répond à l'exigence de renforcer la solidarité et le lien social entre les habitants de l'Indre, en lien avec les communes et le tissu associatif.

Investissement élevé, pas de hausse des impôts

La rigueur budgétaire propre au Conseil général de l'Indre lui permet d'assumer un Budget primitif en **augmentation de 5,05%**, tout en maintenant inchangé ses taux d'imposition depuis 2003. Son faible endettement et la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement l'autorise cette année encore à **accroître son niveau d'investissement de près de 10%**, passant de 66,4 M € en 2006 à 72,4 M € en 2007.

La collectivité des « solidarités »

Avec près de 400 nouveaux agents (TOS et DDE) qui viennent renforcer ses effectifs au 1^{er} janvier, le Conseil général devient une des **plus grandes administrations au service du public** dans notre département. Depuis l'élargissement de son champ de compétences l'an dernier, la collectivité départementale est devenue la collectivité chargée d'assumer et de **renforcer les solidarités**.

Solidarités entre les hommes... :

-... à travers les missions que le Conseil général assume dans le domaine social, lequel consomme à lui seul **51% du budget** du Département.

-...à travers les efforts consentis en faveur de la **jeunesse et de l'éducation**, postes budgétaires **en hausse de 35%** par rapport à 2006.

-...à travers les actions que le Conseil général engage en faveur de **l'animation** de son territoire, **vecteur de lien social**, comme en témoigne la hausse des budgets consacrés au sport et à la culture.

Solidarités entre les territoires : le Conseil général aménage et développe le territoire en lien étroit avec les communes, le monde associatif et les acteurs économiques. **L'augmentation des budgets consacrés à l'aménagement du territoire**, comme en témoigne le nouveau plan routier départemental 2007-2013 (+ 10 %), **et à l'aide aux communes** (+5%) témoigne du choix de la collectivité départementale de bâtir ses actions au plus près des besoins des habitants de l'Indre.

II. BP 2007 : les chiffres-clés

Le Budget Primitif 2007 s'élève à **230,7 millions d'euros**, contre 219,6 en 2006, ce qui représente une **augmentation de 5,05 %**.

A. Le BP en recettes et dépenses

Ce budget se divise en recettes et en dépenses de la manière suivante :

- Recettes...

... d'investissement : **55,2 M. €**
... de fonctionnement : **175,5 M. €**

- Dépenses ...

... d'investissement : **72,4 M. €**
... de fonctionnement : **158,3 M. €**

B. D'où viennent les recettes ?

. **Dotations de transfert et compensations fiscales de l'Etat** : **43,6 %**
. **Impôts directs** : **25,6 %**
. Emprunts : 15,2 %
. Produits domaniaux, subventions : 9,2 %
. Impôts indirects : 6,4 %

Attention : **pas d'augmentation des taux fiscaux départementaux en 2007**, mais revalorisation des bases de 1,8% (projet de loi de finances rectificative 2007).

Voir détail page suivante + tableau « Le Budget Primitif 2007 rapporté à 100 euros ».

C. Où vont les dépenses ?

. **Famille et solidarité** : **51 % (117,7 M€)**
. **Aménagement du territoire et aide au développement économique** : **27,6% (63,6 M€)**
. **Jeunesse et animation du territoire** : **14,5% (33,5 M€)**
. **Moyens généraux** : **6,9% (15,9 M €)**

Il est noter que les **dépenses affectées aux « Moyens généraux » sont en baisse de 6,6%** par rapport au BP 2006, alors que les autres secteurs sont sensiblement en hausse.

III. Les recettes du BP 2007

Les recettes du Département proviennent des compensations fiscales de l'Etat, des impôts directs et indirects, les emprunts et subventions ou produits domaniaux.

. Dotations de transfert et compensations fiscales de l'Etat (43,6% des recettes du BP 2007)

Cela donne les montants suivants :

. Dotation Globale de Fonctionnement :	54 M €
. Dotation Générale de Décentralisation :	1,8 M €
. Taxes spéciales sur les Conventions d'Assurance :	6,65 M €
. Dotation Globale d'Equipement :	1,6 M €
. Fonds de Compensation de la TVA :	5,5 M €
. Compensation pour le RMI / RMA	10 M €
. Part du Fonds de financement de l'APA	8,8 M €
. Compensation en faveur des personnes handicapées	2 M €

. Impôts directs : (25,6% des recettes du BP 2007)

Les bases réelles des contributions directes augmentent de 1,8% selon le projet de loi de finances rectificative 2007, mais **les taux de la fiscalité directe départementale sont maintenus** au même niveau depuis 2003.

Le produit attendu s'élève globalement à **67,35 M €**, dont 59 M € en provenance du contribuable.

. Emprunts : (15,2 % des recettes)

Le montant des emprunts passe de 33 M € prévu au BP 2006 à **35 M €** en 2007.

. Produits domaniaux, subventions : (9,2 % des recettes)

. Impôts indirects : (6,4 % des recettes)

Il est inscrit **12 M €** de droits de mutation et 2,1 M € de taxes sur l'électricité.

IV. Les dépenses prévues dans le cadre du BP 2007

A. FAMILLE et SOLIDARITE (+ 5,72%)

Le budget en faveur de la Famille et de la Solidarité s'élève à **117,7 M €**, soit une hausse de **5,72 %** par rapport au BP 2006 doté de 111,3 M €. Ce secteur représente ainsi près de **51% du budget global du département**.

. 34,93 M € Personnes âgées : favoriser le maintien à domicile

La politique menée par le Conseil général de l'Indre pour accompagner la dépendance des seniors s'appuie sur deux volets complémentaires :

- le renforcement des moyens de **maintien à domicile**
- **l'adaptation des établissements de retraite** à l'accueil des personnes âgées dépendantes

25,31 M € sont ainsi consacrés à **l'Allocation Personnalisée d'Autonomie**, qui concernait au 30 septembre 2006, 5 145 personnes dans l'Indre. 60 % de ces personnes vivent encore à leur domicile et bénéficient d'une aide humaine pour 92% d'entre eux. Les 40% restant sont hébergés en maison de retraite.

Le nombre total d'heures mensuelles effectué par les aides à domicile dans le cadre de l'APA correspond à **863 emplois à temps plein**.

800 000 € serviront à poursuivre la rénovation et la reconstruction de maisons de retraite, dans le cadre du plan Etat-Région et de la Convention Région-Département. En 2007, les établissements suivants sont concernés :

- Maison de retraite de Mézières en Brenne : 73 lits
- La Petite Fadette à La Châtre : 80 lits
- La Charmée à Châteauroux : 36 lits
- Argenton : 105 lits
- Saint-Gaultier : 64 lits
- Tournon : 13 lits

Par ailleurs, la restructuration du Centre départemental des Grands Chênes se poursuit avec, respectivement 60 et 25 lits qui vont être répartis sur les maisons de retraite Montaigne à Châteauroux et d'Etrechet, et avec l'aménagement de 120 lits dans les pavillons Bénazet et Rochette.

255 588 € bénéficient au **Fonds d'Aide au Maintien à Domicile et à la Prévention des Effets du Vieillissement**. Ce Fonds a permis en 2006 de soutenir des actions tels que l'adaptation de logements au vieillissement de ses occupants ou de renouveler un véhicule frigorifique pour un service de portage de repas.

. 24,84 M € Personnes handicapées : s'adapter à la situation de chacun

Le Conseil général mobilise d'importants moyens financiers pour favoriser l'intégration des personnes handicapées à travers un éventail d'actions : accueil en établissement, services à domicile, allocations et aides diverses. Un nouveau Schéma départemental est en cours d'élaboration pour 2007.

. 17,17 M € Enfance / famille : protéger les plus fragiles

La politique du Département en faveur de l'enfance et de la famille prend la forme d'actions de prévention et de protection.

Prévention : le Conseil général mène des actions individuelles auprès des enfants, sous forme de consultations, de visites à domicile ou de bilans de santé, mais aussi des actions collectives dans les lieux d'accueil parents-enfants.

Protection : si la prévention ne suffit pas, des mesures éducatives judiciaires, d'aide à domicile ou placement peuvent être envisagées pour protéger l'enfant.

En 2007, la réforme du statut des assistants familiaux (anciennement « assistants maternels ») prévoit notamment une revalorisation de leur rémunération et un accroissement de leur formation professionnelle.

120 000 € participent au Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté. Ce dispositif permet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes âgés de 18 à 25 ans.

100 000 € sont attribués au Fonds de Soutien au développement de l'Accueil de la Petite Enfance. En 2007, de nouveaux équipements pourraient voir le jour en Brenne, à la Châtre et au Pêchereau.

. 18,24 M € Insertion : favoriser le retour à l'emploi

Gestionnaire et pilote depuis 2006 du dispositif d'insertion pour les allocataires du RMI, le Conseil général s'appuie sur trois dispositifs pour permettre aux RMistes le retour à un emploi pérenne : l'action des assistantes sociales, le financement de prestations dans le cadre du dispositif Référent Parcours et le soutien à des actions ciblées.

2007 verra se poursuivre la mise en œuvre du Plan Départemental d'Insertion.

13,6 M € sont dédiés à la seule allocation du RMI, 500 000 € aux contrats d'insertion – RMA.

1,53 M € vont permettre des actions d'insertion professionnelle et 900 000 € la mise en œuvre de Contrats d'Avenir.

674 000 euros sont destinés au Fonds de Solidarité pour le Logement.

B. Aménagement du territoire et aide au développement économique

1. Aménagement du territoire

. 32,82 M € Routes : aménager et désenclaver

L'aménagement du territoire et le désenclavement routier sont deux priorités constantes de la politique du Conseil général. Par le volume des investissements et de l'activité générée, elles contribuent au développement économique du département.

A l'occasion de ce BP 2007, un 5^{ème} Plan Routier départemental sera proposé au vote des conseillers généraux. Cet ambitieux programme prévoit d'investir **42 M € sur la période 2007 – 2013**, soit 10% de plus que pour le plan précédent. **6,5 M €** sont déjà prévus au titre de l'année budgétaire 2007, notamment pour assurer des travaux sur la RD 925, l'axe Indre / Indre et Loire.

11,14 M € sont affectés aux travaux prévus dans le cadre du Plan Etat-Région et transférés au département, en 2006, faute d'avoir été réalisés. Il concerne les anciennes RN 143 et 151. En 2007, sont ainsi programmées :

- la déviation autour d'Ingrandes et la déviation autour de Saint-Gaultier sur la RD 951 (ex RN 151)
- la mise en 2x2 voies de la RD 943 (ex RN 141) entre Niherne et Villedieu.

21,9 M € permettront la réalisation du programme hors Plan Routier départemental. Ce programme porte sur près d'une quarantaine de travaux routiers pour 2007 et vise à moderniser des itinéraires, réparer des chaussées ou des ouvrages d'art. Parmi les opérations les plus significatives, on relèvera :

- Renforcement de la chaussée sur la RD 10 sur les communes de Bélâbre, Chassais et Prissac pour 1,3 M €
- Renforcement de la chaussée à Vineuil sur la RD 956 pour 1,03 M €.
- Aménagement de la RD 943 à Lacs, La Châtre et Montgivray pour 755 000 €
- Grosses réparations sur la digue en maçonnerie de Luçay le Mâle sur la RD 22 : 650 000 €.

En plus de ces investissements, des dépenses de fonctionnement significatives sont prévues pour :

- entretenir le réseau routier départemental (**5,2 M €**)
- mener des actions en faveur de la sécurité routière, notamment en direction des jeunes (voiture-tonneau, « Capitaine de soirée »...) pour un montant de **1,44 M €**.

1,01 M € Transports collectifs inter-urbains

Soucieux de maintenir en milieu un service public de transport, le Conseil général participe au fonctionnement d'un certain nombre de lignes, ainsi qu'au dispositif

« Transport à la demande ». Ce qui représente, au total, plus de 395 000 voyageurs.

En 2007, la participation financière du Département s'élèvera à **1 016 000 €**.

Enfin, à compter du 1^{er} janvier 2007, les agents de la DDE qui interviennent sur le réseau de compétence départementale sont transférés au Conseil général.

. 8,13 M € Sécurité

Le Conseil général affecte un budget de **8,13 M €** à la sécurité des biens et des personnes, dont 5,94 M € pour le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) comprenant notamment les travaux de construction de la nouvelle caserne de Châteauroux.

Il est également consacré un budget de **2,19 M €** à l'entretien et la rénovation des **gendarmeries** départementales, dont celle du Blanc actuellement en reconstruction.

. 11,8 M € Aide aux communes

Partenaire privilégié des communes, le Conseil général soutient les efforts d'équipement et d'investissement des 247 municipalités de l'Indre dans de nombreux domaines (réseaux routiers, bâtiments municipaux ou patrimoniaux, équipements sportifs ou touristiques...). Plus de 30 fonds thématiques et un fonds polyvalent (FAR) couvrent la totalité des investissements communaux. L'autorisation de programme au bénéfice des communes et de leurs groupements augmentent de 5% en 2007.

2,72 M € vont participer à l'investissement des communes, au titre du Fonds d'Action Rurale, soit une augmentation de 2,8 % par rapport au BP 2006. 153 communes et 12 groupements de commune avaient bénéficié de ce Fonds en 2006, induisant plus de 13,2 M € de travaux.

2,3 M € sont engagés par le Département au titre du Fonds Départemental de l'Eau. Cette enveloppe doit permettre d'achever le schéma départemental d'alimentation en eau potable et de poursuivre l'effort entrepris en faveur des bourgs ruraux.

1,26 M € sont affectés aux Fonds soutenant la construction d'Équipements Sportifs et Soicio-culturels.

Le Fonds dédié à soutenir les projets touristiques structurants augmente de 80% pour s'établir à **450 000 €**.

Le Fonds Bibliothèque augmente de 40%, représentant un crédit de **150 000 €**.

Nouveautés 2007 :

- un Fonds départemental est créé pour aider les communes à numériser leur cadastre par vectorisation. Un crédit de **25 000 euros** lui est affecté.
- Un crédit d'aide de **20 000 €** à la construction ou l'équipement de salles de danse est constituée dans le cadre du nouveau Schéma de développement de l'enseignement artistique.

3,7 M € Environnement

185 000 € vont permettre de poursuivre le **Programme départemental de Maîtrise des déchets**. Ce Programme, dont les crédits augmentent de 37%, participe notamment à la création d'une nouvelle déchetterie, de moderniser quatre déchetteries existantes et d'acheter mille composteurs individuels.

278 500 € sont inscrits au titre du **Fonds Départemental des Espaces Naturels Sensibles**, qui permet au Conseil général d'acquérir et d'aménager des sites remarquables avec le soutien des communes. Parmi ces sites figurent l'étang de Bellebouche, la Réserve naturelle de Chérine ou bien encore la Forêt domaniale de Châteauroux, qui devrait bénéficier en 2007 d'un renouvellement de ces outils de signalétique pour le grand public.

45 000 € serviront à continuer à aider les particuliers à acquérir **des chaudières à bois**. Le Fonds créé en 2006 a permis de subventionner l'installation de **17 chaudières**. L'objectif étant d'aider les 100 premières installations jusqu'en 2010, de manière à lancer une nouvelle filière économique dédiée au bois énergie.

462 000 € Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Un budget de **112 500 €** sera dédié au développement de **nouveaux services sur le portail** internet cyberindre.org, qui permet déjà aux communes d'accéder à un certain nombre de téléservices.

Le Conseil général poursuivra également sa **politique d'aide aux communes** pour le **développement d'Espaces Publics Numériques** et pour le **déploiement de Boucles Numériques Locales, en particulier** sur le territoire des Communautés de communes de Bazelle, d'Ecueillé et Cœur de Brenne. Ce fonds d'aide voit ses autorisations de programme augmenter de 231%.

Enfin, le Département a lancé un **appel à projets** pour la mise à disposition de son réseau de pylônes dans le cadre du déploiement de nouvelles technologies comme le **Wimax**. Les offres reçues permettront l'équipement de 13 pylônes, dont 8 du Conseil général.

720 000 € Habitat

Le Département poursuit son action en faveur de la rénovation de l'habitat urbain et rural. **150 nouveaux logements** devraient voir le jour ou être réhabilités en 2007, grâce au concours financier du Conseil général.

270 000 € sont ainsi affectés au **Fonds de Modernisation de l'Habitat**, qui rendra possible la réalisation de 118 logements en 2007 à Châteauroux, au Blanc et à Châtillon-sur-Indre.

120 000 € sont attachés au **Fonds « Une commune, un logement »**, qui devrait permettre la réhabilitation d'une dizaine de logements en centre-bourg de communes rurales.

28 000 € pour le **Fonds « PALULOS »** destiné à financer la création de **logements sociaux**. 24 logements avaient ainsi été aidés en 2006.

2. Aide au développement économique

. 8,97 M€ Aide au développement économique

Le Conseil général contribue au développement économique par l'allocation d'aides et de subventions en faveur de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et du tourisme. Ce soutien à l'économie se concrétise par un budget global de 8,9 M €, en hausse de 5,9% par rapport à 2006.

2,6 M € Agriculture et élevage

1 M € est abondé pour soutenir l'agriculture, l'élevage et ses filières. Le Département intervient par exemple par le biais d'une **Dotations Départementales aux Jeunes Agriculteurs**, par des actions de formation et d'information, par le financement de projets au titre de la maîtrise des outils de production et des expérimentations, par son concours financier à la promotion des produits agricoles de l'Indre.

Ce budget comprend également un crédit de **629 100 €** pour mener à bien des programmes d'aménagements fonciers à Cuzion, Gehée, Baudres et Moulins-sur-Céphons.

285 000 € sont destinés à subventionner en 2007 des **travaux d'hydraulique agricole et d'aménagements de rivières**.

470 490 € permettront au Département d'apporter son soutien à **la lutte contre les principales maladies animales** au titre de la prévention.

Dans ce même registre intervient le **Laboratoire Départementale d'Analyses**, qui se verra doter en 2007 d'un budget de **1,33 M €**. Outre le secteur de la Santé animale, le Laboratoire intervient également dans les domaines de l'hydrologie (analyse de la qualité des eaux) et de l'hygiène alimentaire.

. 3,4 M € Industrie, commerce, artisanat

Pour 2007, c'est une enveloppe globale de 3,4 M € qui permettra au Département de soutenir et de stimuler les activités industrielles, commerciales et artisanales.

C'est ainsi qu'en 2006, le **Conseil général a soutenu l'implantation des entreprises Armatis et Spicers** sur le territoire de la CAC, Poujoulat à Buzançais, Tricoche-Somevia à Mérygnay et à Tournon-Saint-Martin. Au total, près de **700 emplois** créés.

En 2007, le **Conseil général va élargir le cadre de ces subventions**. **257 600 €** sont ainsi prévus dans le cadre du Fonds Départemental d'aides aux Communes pour l'Industrialisation (FDACI).

Le nouveau **Fonds d'Aide à l'Innovation et à la Recherche** est abondé par un crédit de **138 000 €**. Il est accessible, en complément des subventions de l'ANVAR, à des entreprises désireuses d'innover et de diversifier leurs activités.

199 120 € est inscrit au titre du **Fonds d'Intervention pour le Développement Economique**.

170 000 € sont alloués pour le **Fonds départemental d'Aide au Maintien des Activités Commerciales en Zone rurale**. En 2006, ce Fonds a permis de maintenir 7 commerces dans des communes du département.

580 000 € sont accordés à l'**Agence de Développement Economique de l'Indre** pour son fonctionnement en 2007. De nombreuses **actions de prospection** seront poursuivies, notamment sur des salons en France et à l'étranger, sur les trois secteurs « forts » du département : la logistique, l'agroalimentaire et l'aéronautique.

. 2,4 M € Tourisme

En 2007, le Conseil général mobilisera encore **2,4 M €** pour la promotion touristique de l'Indre en Berry, conduite par le Comité Départemental du Tourisme, dont les crédits augmentent de près de 14%.

Parmi les actions menées en direct par les services du département, notons :

- le projet de parc thématique se poursuit
- prolongement naturel de la communication « Berry », un projet de création d'un label « **Marque Berry** » est actuellement dans une phase de mise en place
- la randonnée pédestre sera l'une des priorités du Conseil général dans le cadre de sa politique des activités de pleine nature
- le Visa 36, le passeport inter-sites touristiques de l'Indre, qui, en 2006, a généré 5 000 visites de châteaux et autres monuments.

Parmi les actions soutenues par le Département, on relèvera :

- **98 000 €** pour le **Fonds d'Aide à l'Hébergement Touristique**, permettant de faciliter la rénovation de lieux d'hébergement
- la **création de nouveaux produits touristico-culturels**, dont un **package « musique classique »** incluant concerts de haute volée, hébergement et gastronomie haut de gamme

Les actions de promotion conduites par le Comité Départemental de Tourisme porteront, en 2007, sur la définition d'une **nouvelle communication « Berry »**, sur la création d'un site internet véritable outil de web-marketing, qui pourra servir également à alimenter la centrale de réservation Indre en Berry Tourisme.

Enfin, le Conseil général soutient des organismes para-publics à vocation touristique :

- **121 960 €** pour le Syndicat Mixte du PNR de Brenne
- **64 030 €** pour le Syndicat Mixte du Lac d'Eguzon

C. Jeunesse et animation du territoire

27,73 M € Jeunesse - Education

Collèges, transport scolaire, enseignement supérieur... : pour 2007, le Conseil général mobilisera un budget de 27,7 M €, soit une augmentation de 35% par rapport au BP 2006, au bénéfice des jeunes de l'Indre.

12,8 M € de crédits de paiement sont mobilisés pour mener à bien d'importants chantiers :

- la **construction du nouveau collège Saint-Jean à Chateauroux** pour 5 M € en 2007, sur un total de 11 M €
- la **restructuration du collège Les Sablons** de Buzançais
- la **réhabilitation des demi-pensions** des collèges Jean-Monnet à Châteauroux, George Sand à la Châtre, Jean Rostand à Tournon Saint-Martin, Alain-Fournier à Valençay
- la **réhabilitation des chaufferies** et travaux d'aménagement au collège Les Capucins à Châteauroux pour 650 000 €
- **des travaux de sécurisation incendie** dans les collèges Frédéric Chopin à Aigurande, Joliot-Curie à Châtillon-sur-Indre et Condorcet à Levroux.

2,45 M € sont affectés au **fonctionnement des 27 collèges publics** de l'Indre.

200 000 € permettront de compléter et renouveler l'équipement informatique des collèges. Dans ce domaine où le Conseil général mène une politique ambitieuse, des expérimentations sont lancées en 2007 :

- acquisition de **10 tableaux blancs interactifs** qui doteront 7 collèges pilotes
- achat du **logiciel d'apprentissage de langue « Tell me more »** pour essai dans 5 collèges pilote

. 1,4 M € Enseignement supérieur

Le Conseil général soutient activement le développement de l'enseignement supérieur sur son territoire.

464 000 € sont inscrits au BP 2007 pour la participation du Département à la construction du **Pôle Universitaire Pédagogique** et de la **Maison de l'Étudiant de Châteauroux**.

75 000 € de participation à la construction de la **Maison de l'étudiant à Issoudun**

Par ailleurs, le Conseil général a mis en place un dispositif de **bourses d'enseignement supérieur** pour les jeunes de l'Indre, largement en avance par rapport aux départements limitrophes. Elles sont à nouveau revalorisées en 2007. **340 000 €** sont crédités pour permettre à 1 400 étudiants de disposer d'une aide annuelle de 150 ou de 250 euros.

Enfin, l'**Allocation de Rentrée en Apprentissage (ADRA)** passe de 153 à 170 € dès la rentrée 2007, soit un crédit de **60 000 €** (+ 11%) pour 350 dossiers estimés.

. 8,94 M € Transports scolaires

Le Conseil général a transporté gratuitement **12 560 élèves** au cours de l'année scolaire 2005-2006.

8,52 M € seront nécessaires pour mener à bien cette mission en 2007.

290 000 euros serviront à financer la participation aux **frais de transport des élèves internes**.

80 000 € seront dédiés au **renouvellement des cars** affectés au transport scolaire.

5,79 M € Animation du territoire (culture, sport)

. 3,4 M € Culture

Les crédits affectés à la politique culturelle du département passent de 3 M € en 2006 à **3,4 M €** en 2007.

On retiendra notamment :

- un crédit de **763 000 euros** au profit du **Fonds Patrimoine**, qui fête cette année son 20^{ème} anniversaire. En 2006, ce Fonds a permis de soutenir **66 opérations de restauration du patrimoine**.
- **570 000 €** viendront abonder les **aides à l'enseignement musical** et à la diffusion de la Musique, de la Danse et de l'Art Dramatique en 2007
- **109 000 €** pour soutenir les **activités théâtrales**
- **90 000 €** pour l'opération « **Musique et Théâtre au pays** », qui favorise l'accès au spectacle vivant dans les zones rurales
- l'opération « **A la découverte du Patrimoine départemental** » sera avancé au 11-13 mai tout en conservant ses « nocturnes »
- la réalisation d'un **livre dédié aux vitraux dans l'Indre**, complément naturel de l'ouvrage paru en 2004 sur les peintures murales.

228 000 € sont consacrés au fonctionnement des **Archives départementales**, qui présentera en 2007 de nouvelles expositions valorisant le riche patrimoine de l'Indre.

332 000 € seront consacrés au **développement de la lecture public**, grâce à l'action de la Bibliothèque Départementale de l'Indre.

La BDI soutient, forme, anime un réseau de bibliothèques en milieu rural, prête des ouvrages, organise des tournées au moyen de deux bibliobus.

Dans le cadre du Plan Départemental de développement de la Lecture, la BDI pilote l'aménagement et la **création de nouvelles bibliothèques-médiathèques**. En 2007, il est ainsi prévu l'ouverture de deux nouveaux équipements à Ecueillé et à la Berthenoux, et des opérations de **réaménagement ou d'extensions** sur les communes d'Etretchet, La Vernelle, Lye, Sainte-Lizaigne, Anjouin, Luant, Oulches, Dun-le-Poëlier et Saint-Maur.

. 2,36 M € Sport

La politique sportive du Conseil général s'articule autour de quatre axes :

- **favoriser la pratique du sport au quotidien**, en soutenant les clubs et en aidant les communes à s'équiper, via divers Fonds départementaux, dont le **FAR Animation locale** doté de **330 776 €** (en augmentation de 2,8%) et les Fonds d'Équipement bénéficiant d'une enveloppe globale de **1,3 M €**
- **soutenir les manifestations sportives**, comme la Châteauroux Classic de l'Indre ou la course Paris-Nice
- **subventionner les clubs de sport de haut niveau**, à l'instar de la Berrichonne football
- **développer les sports de nature**, à travers les opérations Sport en Indre, Nagez Grandeur Nature ou les Collégiades.

Au rang des projets pour 2007, on retiendra :

- la réalisation d'une **plaine d'activité multi-sports** sur le site de la Maison Départementale des Sports
- le lancement d'un **jeu-concours** ouvert aux collégiens sur la **Coupe du Monde de Rugby 2007**
- la poursuite du projet de **Musée départemental des Sports**
- **la Fête départementale des Sports de Nature**, programmée les 26, 27 et 28 mai 2007 autour du site de Belle-Isle.